

1607 : la première Histoire de Namur...

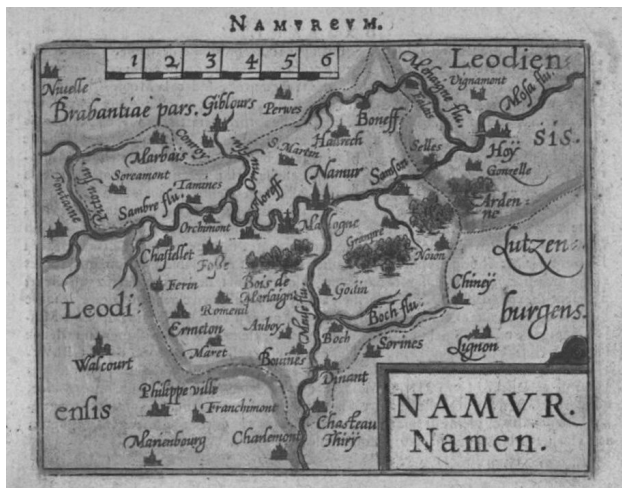
JEAN-BAPTISTE GRAMAYE

Un Anversois à Namur

Jean-Baptiste Gramaye, issu d'une famille de notables qui exercèrent des fonctions publiques sous le règne de Philippe II, naquit à Anvers en 1579 et y fut baptisé le 29 avril sur les fonts de l'église Saint-Jacques. Le français était sa langue maternelle et il fut élevé en Gueldre, à Cologne, puis à Louvain, où il obtint à quinze ans le grade de maître ès arts et philosophie, « *parmi les premiers* ». Son goût pour les vers latins, qui nous valut plus tard quelques poésies d'inspiration namuroise, fut aussi précoce, puisqu'il reçut en 1597, des mains du prince évêque Ernest de Bavière, une couronne de laurier pour ses compositions. Suivit alors pour le jeune prodige une véritable course aux prébendes, de Louvain à Arnhem et d'Utrecht à Liège, qui ne l'empêcha pas de décrocher un diplôme de licencié en droit civil et en droit canon : à l'enseignement de la rhétorique à la faculté des arts, il ajouta donc celui de la jurisprudence et le rectorat du collège de Mons, tout ceci à Louvain ; il put aussi se donner, et ne s'en priva pas, du *Iuris Utriusque Doctor (IVD)*, c'est-à-dire docteur dans les deux droits...

Le jeune Jean-Baptiste Gramaye s'intéressa tôt à l'histoire, publiant une série de monographies sur les villes et régions du Brabant. Sa nomination par les archiducs Albert et Isabelle comme « *historiographe des princes et des provinces de Belgique* » suivit naturellement ces premiers travaux. Elle était aussi le fruit d'une cour habile : n'avait-il pas écrit et fait jouer à Louvain, devant toute la cour, une sorte d'oratorio en quatre actes avec chœurs intitulée « *Andromède Belgica dicta* » ? Un Persée ressemblant à s'y méprendre à l'archiduc venait sauver et épouser une malheureuse Andromède figurant la Belgique en proie à la Gorgone de l'hérésie ! Toujours est-il que cette nomination ouvrit à la carrière de l'auteur de nouvelles perspectives qui nous intéressent évidemment au premier chef : il entreprit d'écrire l'histoire des principales villes des Pays-Bas. Pendant trois ans il voyagea ainsi et publia le résultat de ses travaux à partir de 1606. La recommandation princière lui ouvrit bien des portes et lui permit d'accéder aux archives officielles ou religieuses, mais elle ne suffit pas toujours à lui assurer la sympathie. Les mémoires d'un échevin de Tournai, témoignent d'une grande méfiance à l'encontre « *de ceste aureille batavique* », et assurent que l'on fit si peu de cas du fruit de ses travaux que les libraires ne trouvèrent à son livre d'autres acheteurs que les apothicaires, qui usaient des pages pour en faire des sachets ! À Namur cependant, ce jeune ecclésiastique de vingt-cinq ans semble avoir été bien accueilli, nourri et logé en son palais par l'évêque Buisseret, dédicataire d'une édition de son ouvrage, et protégé par le comte d'Egmont. Il remercie en tout cas les nombreuses autres personnes qui l'ont aidé : Jean Curtius, seigneur d'Oupeye, Guillaume Carondelet, seigneur de Crupet, N. Bouille, doyen de Notre-Dame, J. Libion, prieur de l'abbaye de Gemboux, J. Damin, archidiacre de Namur et J. Aucherius, Lombaerts, pensionnaire.

En 1613, notre historien interrompit ses travaux pour une mission diplomatique particulière : il s'agissait d'obtenir du roi de France et de l'archevêque de Reims le rapatriement des ossements de saint Albert, jadis évêque de Liège et devenu patron d'un



Abraham Ortelius (1527-1598) - Epitome Atlas

archiduc très pieux. Gramaye remplit sa mission même si, trois siècles plus tard, on se rendit compte qu'on s'était trompé de saint et que l'évêque Oldaric, au lieu d'Albert, avait fait à Bruxelles ce voyage posthume ! Cette chasse aux reliques fut suivie d'autres en Hollande et en Allemagne, et le pieux archiduc suivit avec passion, ouvrant largement sa bourse aussi, ce sauvetage d'osselets suspects rapatriés dans des tonneaux à fromage pour échapper aux hérétiques...

Ceci nous mène à un voyage plus lointain, plus mouvementé sur-

tout. De Rome, Gramaye partit pour Malte en 1619, chargé de défendre les intérêts de l'Espagne et de la papauté auprès de l'Ordre souverain, qui entendait le rester : la haute diplomatie n'est pas la chasse aux reliques, et notre historien fut bientôt embarqué de force par le grand-maître dans le premier bateau en partance pour l'Italie, sur lequel régnait une maladie contagieuse. *Dieu voulut nous préserver de la maladie et nous réserver aux maux de la captivité chez les barbares*, écrivit-il ensuite, relatant son équipée : Gramaye échappa en effet à l'épidémie, mais pas aux corsaires barbaresques, qui s'emparèrent du navire dans les eaux de San Pietro, à l'aurore du 9 mai, et le menèrent à Alger.

C'est alors l'épisode africain, auquel notre chroniqueur doit sa principale notoriété. Les pirates devinèrent l'importance du captif, qu'ils enfermèrent d'abord au bagne du Pacha, réclamant la prodigieuse rançon de 40.000 réaux d'or. À vrai dire, ils ne s'avaient pas à quoi s'en tenir face à ce curieux personnage que certains accusaient d'être un évêque espagnol – il n'était ni l'un ni l'autre – et que d'autres disaient français, à commencer par le consul de France lui-même. Les chrétiens d'Alger déposèrent une caution égale à la rançon demandée et Gramaye jouit alors d'une relative liberté de mouvement, qu'il mit même à profit pour faire, avec un caboteur français, un petit voyage sur les côtes africaines. Pendant sa captivité, Gramaye se dépensa sans compter pour ses camarades d'infortune, travaillant aussi, avec un zèle et un culot incroyables, à l'organisation du culte catholique à Alger : l'importante communauté chrétienne l'élit sans tarder évêque de l'Église d'Afrique, titre que le pape ne reconnut pas dans la suite malgré les appuis de Philippe IV, mais sous lequel on le connaît encore de nos jours. Il fut finalement libéré le 16 octobre 1619, après paiement au Pacha d'Alger d'une somme de 4.000 doublons, dédommagement plutôt que rançon puisqu'il passait pour Français et qu'un traité entre les deux nations interdisait le procédé.

De retour en Europe, Gramaye consacra sa vie à ses anciens compagnons, travaillant à leur délivrance et prêchant sans relâche une nouvelle croisade contre les pirates d'Alger. Il se remit à écrire, publiant le fameux *Diarium*, journal de sa captivité, *l'Africa illustrata*, une monumentale histoire descriptive de l'Afrique, un ouvrage sur *les langues de l'univers et les divers systèmes d'écriture connus*, ainsi qu'un curieux recueil polyglotte avec 107 versions du Pater Noster !

À partir de 1622, notre prélat voyagea dans l'Europe en proie à la guerre de Trente ans, essentiellement en Allemagne, exerçant diverses charges d'enseignement et menant de discrètes missions diplomatiques. Celui à qui on avait refusé le titre d'évêque des chrétiens d'Afrique devint alors officiellement archevêque des hérétiques du Nord, puisque Urbain le nomma au siège fictif d'Upsal, situé au cœur de la Suède réformée. Archevêque réel d'un archevêché fictif chez les luthériens après avoir été évêque fictif d'un évêché réel chez les musulmans : voilà le paradoxe de la vie de cet homme fascinant, arriviste, curieux et savant de tout, mélange de dévotion outrancière, de roublardise de marchand et d'infatigable énergie.

Jean-Baptiste Gramaye tomba malade alors qu'il revenait en Allemagne de Belgique, où il était allé régler des affaires de famille. Il mourut à Lübeck en 1635 et fut enterré dans la cathédrale.

L'œuvre namuroise de Gramaye

L'œuvre éditée de Gramaye est impressionnante à l'aune de son temps. Le catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale de France attache ainsi son nom à plus de cinquante références, mais les mêmes travaux ont souvent été utilisés sous des formes diverses : c'est spécialement vrai pour ses pages namuroises, qu'on se contentera de répertorier ici.

Namurcum, in quo breviter comitum series, gesta, decora... digesta (Namur, ouvrage où sont brièvement répertoriés la succession des comtes, leurs figures, leurs nobles faits...), ouvrage en deux volumes in-quarto édité à Anvers chez Nutius en 1607. Le tome II a pour titre : *Historiae Namurcensis, tomus II* (Histoire de Namur, tome II).

Antiquitates comitatus Namurcensis libris 7 compræhensæ, pro ratione totidem pæfecturarum in eo... (L'histoire ancienne du comté de Namur décrite en 7 livres, en fonction du nombre identique des princes qui l'ont gouverné), un mince in-quarto publié chez Masius à Louvain en 1608 (et non en 1670 comme indiqué erronément sur l'ouvrage). Ce très beau livre, dédié à Mgr Buisseret, comprend 44 planches gravées sur cuivre représentant Namur, Bouvignes, et quelques abbayes, châteaux ou moulins de la région.

L'abbaye de Waulsort et Château Thierry, une des planches de l'édition de 1608. Gramaye lie la construction de la forteresse à Théodoric, ou Thierry, second marquis ou comte de Namur, qui aurait porté en 819, au tournoi de Huy, un long bouclier de couleur d'or marqué de deux bandes noires. ...



Respublica Namurcensis (Le pays de Namur) est la troisième et dernière partie d'un recueil d'auteurs différents, réunis sous le titre de *Respublica Namurcensis, Hannoniae et Lutzenburgensis* (Le pays de Namur, de Hainaut et de Luxembourg), publié deux fois à Amsterdam, par Jansson en 1634 et par Guillaume Blaeu en 1635. La *Luxemburgensis Ducatus Descriptio* est de Jean Bertelius ; suit la *Hannoniae Comitatus Descriptio* de Louis Guichardin. La partie du livre consacrée à Namur contient cinq chapitres ; ce sont successivement la description du comté, son histoire, la liste de ses accroissements et diminutions territoriales et les épigraphes des sépultures comtales, la dernière partie étant une simple copie de la *Descriptio* de Louis Guichardin,

Enfin, le *Namurcum* fut réédité en 1708, à Louvain chez Gilles Denique et à Bruxelles chez Sterstevens dans un recueil constituant les *Antiquitates belgicae*. Dans cette édition, on retrouve les quatre premières parties décrites ci-dessus, la première et la quatrième dans le texte, les deux autres en notes marginales.

Un historien controversé

L'œuvre de Gramaye a été vivement critiquée par un autre Jean-Baptiste, le jésuite De Marne (1699-1756), auteur lui-même d'une Histoire du comté de Namur. Il est curieux de lire aujourd'hui ces critiques, car les deux ouvrages nous semblent relever de cette manière ancienne d'écrire l'histoire, plus éloignée de la science actuelle que du genre de la chronique, où le merveilleux rejoint le réel dans un savoureux mélange d'on-dit et d'approximations. Citons donc l'avertissement de De Marne, à la page XVII de son Histoire :

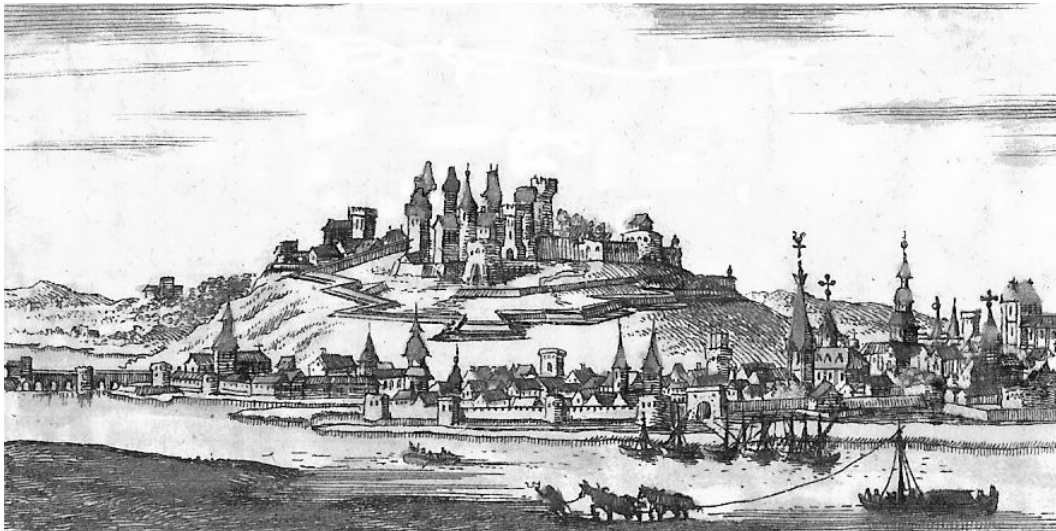
À l'exception de quelques faits particuliers, que l'auteur a tirés des archives de la province qui lui ont été ouvertes, on ne saurait compter sur la plupart des choses qu'il a écrites. Les premiers temps ne sont qu'un mauvais réchauffé des romans de Jacques de Guyse, de Lucius de Tongres, de Wassebourg et de Rosières. C'est sur l'autorité de pareils garants que Gramaye donne des souverains particuliers au comté de Namur, dès les temps de Salomon. Rien n'est si plat que le morceau du Namurcum où l'auteur distingue bien expressément les Tongrois des Belges et ceux-ci des Gaulois.

Les temps plus connus n'y sont pas exposés avec plus d'exactitude que les temps obscurs. À peine peut-on jeter les yeux sur une page de cette histoire, sans y trouver des fautes ou des omissions essentielles. (...)

En un mot, tout l'ouvrage pêche également dans la forme et dans le fond. On croirait en lisant le Namurcum, parcourir ces sommaires qu'on met quelquefois à la tête des sections d'une histoire. Pour le fond, on peut en juger par les articles que nous venons de rapporter. Il ne serait pas difficile d'en grossir la liste.

En vain, voudrait-on excuser Gramaye sur ce que lui-même insinue assez ouvertement qu'il n'ajoutait pas foi aux fables qu'il a écrites. C'est, au contraire, ce qui le rend plus blâmable. Un écrivain qui ne sait que se tromper, mérite quelque indulgence ; mais il se rend indigne quand, par une lâche complaisance, ou par des vues encore plus basses, il trahit la vérité.

De tels propos suscitèrent quelque émoi, et le jésuite eut à se justifier, ce qu'il fit dans des *Réponses du P. de Marne aux observations critiques sur l'Histoire du Comté de Namur*, publiées au siècle suivant par Jules Borgnet. L'auteur ne revient pas sur son opinion, mais conclut au contraire par ce jugement définitif : *Gramaye est l'un des*



Namur au XVII^e siècle, une gravure de Christoph Riegel

plus chétifs historiens que je connaisse... Il ya presque autant de fautes que de lignes dans le peu de choses qu'il a dites de l'histoire de Namur !

L'avis du père De Marne ne fut pas partagé par l'autre grand historien namurois du XVIII^e siècle, Galliot. Dans l'avertissement de son *Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur*, après avoir constaté que *l'Histoire du Comté de Namur mise au jour en 1754 par le père de Marne, ne remplissoit point toute la satisfaction que le peuple s'étoit promise de cet écrivain*, il prend, non sans esprit, la défense de Gramaye. Avec honnêteté, il reconnaît s'être inspiré de son prédécesseur, qu'en effet il copie parfois mot pour mot :

Je crois devoir ici prévenir le lecteur que je ne me suis fait aucun scrupule de suivre souvent Gramaye en son Namurcum. Le mépris formel fait de cet ouvrage par le père de Marne dans l'avertissement qu'il donne à la tête de son histoire du Comté de Namur, étoit cependant bien capable de m'en dégouter, & de me porter à l'abandonner tout-à-fait. À la vérité sur l'assertion du savant Jésuite, je commençois déjà avec lui à regarder Gramaye comme un mauvais guide, avec lequel on ne pouvoit que s'égarer en le suivant : mais réfléchissant que ce mépris n'étoit appuyé sur rien, & que l'historien Jésuite du comté de Namur ne cessoit de le citer dans le cours de son ouvrage, comme un garant sûr de certains faits qu'il y rapporte, je persistai dans ma première résolution, & je suivis Gramaye.

Au siècle suivant, Jules Borgnet a en main l'édition de 1708 pour écrire son *Histoire du Comté de Namur*, et juge comme suit la plus ancienne source imprimée qu'il ait à sa disposition : *Cette histoire, écrite dans un latin prétentieux et souvent obscur, manque de critique. Malgré ces défauts, c'est un livre des plus utiles, trop dédaigné par de Marne qui lui a cependant fait une foule d'emprunts.*

Que faut-il penser de cette controverse ? L'œuvre de Gramaye, pour sa partie principale, *l'Historia namurcensis* est assez classiquement une compilation de chroniques plus anciennes, avec quelques allusions à des chartes, généralement non explicitement citées. On remarquera que cette histoire est bien partielle, puisqu'elle s'arrête à la cession du comté par Jean III au duc de Bourgogne, d'ailleurs erronément rattachée

à l'année 1428 : la promesse faite à la fin de l'ouvrage de relater *en temps et lieu* les événements postérieurs ne fut donc pas tenue, puisque la carrière de notre historien prit rapidement un cours plus aventureux et moins studieux. Gramaye commence souvent ses phrases par *legi*, terme bien utile par sa multiplicité de sens : j'ai lu, j'ai collecté l'information, j'ai découvert. Il se veut modeste, du moins pour les temps les plus reculés : *dans la lointaine obscurité des temps*, écrit-il, *nous ne n'empruntons pas un chemin sûr et droit, mais nous tentons de distinguer ces bribes d'histoire ancienne en des abysses d'autant plus profonds que les confusions de l'intelligence nous y obscurcissent la vue*. Parfois, il énumère différentes hypothèses et défend son avis, à moins qu'il ne tente de les concilier. Il annonce modestement une méthode de synthèse qu'il ne respecte pas toujours.

Quant aux comtes de Namur, ils sont passés en revue avec l'image classique du prince aspirant à la paix et continuellement forcé à faire la guerre, racheté par sa piété et une fin édifiante. Il ne faut pas chercher d'analyse, ni même de recul par rapport à la suite des événements ; l'auteur donne cependant parfois une opinion, tranchant entre plusieurs thèses sans d'ailleurs guère argumenter. L'un des défauts majeurs de Gramaye est sans doute de ne pas faire la part de l'essentiel et de l'accessoire : les faits sans importance sont parfois généreusement exposés alors que d'autres, capitaux, sont simplement passés sous silence. Malgré la modicité de l'ouvrage, les redites ne sont pas rares.

Les erreurs sont nombreuses, notamment dans les dates, les incohérences ne sont pas accidentelles. Ainsi cette simple phrase du chapitre consacré au règne d'Henri l'Aveugle, où l'on peut difficilement accumuler davantage d'erreurs en si peu de mots : *À la mort en 1170 de sa première femme Laurette, la fille de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, le comte Henri épousa en secondes noces Agnès, la sœur d'Henri, comte de Gueldre, mais il la répudia, soit qu'elle eût démerité, soit en raison de fâcheux soupçons*. Laurette n'était sans doute pas la première femme d'Henri, mais la seconde, son mariage fut annulé et non dissout par son décès puisqu'elle vivait encore en 1175,

La description de Namur compte 32 chapitres ; elle commence par les hypothèses sur l'origine du nom, selon une tradition que suivront ses successeurs :

On est d'avis que cette ville s'appela d'abord Sedroch, du nom de son fondateur, ensuite Némétocenne, en raison de la colonie de Nemetum, près de la Sambre, et enfin Namur. J'observe que dans la suite, ce nom est resté variable pour les anciens, tant dans les textes de loi que dans les autres écrits : Namutum, Namucum, Neumurciam, Namurtum, Namurram, Namurcum, pour les Français Namu ou Namur, pour les peuples germains Namen, pour les Allemands Nhemmen.

Les avis divergent sur l'origine et le sens premier de ce mot. Une partie des auteurs pensent, avec plus de raison, qu'elle a reçu ce nom de la courbure d'un nouveau rempart bâti par les Romains ou tout au moins par les Francs ; quelques-uns soutiennent qu'on a nommé la ville « Namen » parce qu'elle « saisit » à la fois la Meuse et la Sambre. Il s'en trouve aussi pour faire provenir son nom du prince Naymon ou des idoles Nam et Murcia. Certaines chroniques sont d'avis que le terme de Namutum vient du silence du dieu Nam. Quant à moi, je n'affirme rien face à une histoire aussi ancienne et je me contente de citer les écrits et les inventions des autres auteurs et je laisse au lecteur le soin de se faire une opinion.

Agnès était la fille et non la sœur d'Henri de Gueldre, et enfin, le comte de Namur la renvoya à son père, quatre ans après une union non consommée, parce que la dot convenue n'avait pas été versée ! On sent clairement une baisse de qualité de l'*Historia namurcensis* dans les dernières pages. Gramaye était manifestement pressé de terminer, parcourant les événements dans un rapide désordre parsemé d'erreurs de dates plus nombreuses, qu'une simple relecture eût évitée.

La typographie n'est pas non plus à l'abri de tout reproche et nombre d'erreurs embrouillent le texte ; parfois même, des informations manquent et sont remplacées par un pointillé : face à une obscurité du manuscrit, l'imprimeur a sans doute attendu un complément d'information qui n'est jamais venu.

Borgnet jugeait *prétentieux, souvent obscur* le latin de Gramaye. Il avait parfaitement raison : la langue de notre historiographe est surtout recherchée à l'excès, il pratique trop souvent la construction alambiquée de phrases interminables à incises multiples, usant à outrance de cette possibilité que laisse la déclinaison latine de mêler à l'envi phrases et mots. Il utilise le calendrier romain, aime les formes rares mais sans constance dans ses choix, ne recule jamais devant un jeu de mot, comme si celui qui fut dans sa jeunesse lauréat de poésie latine voulait à tout moment affirmer sa maîtrise de la langue de Cicéron. La typographie du temps n'aide pas à la traduction. La plus grande difficulté provient cependant des noms propres de personnes et de lieux. Sans guère de logique, soit Gramaye utilise le mot français, soit il le latinise sommairement en traduit littéralement les composantes, ce qui pose autant d'énigmes qui ne peuvent être toutes résolues, même à la lumière d'autres sources anciennes. Ce petit jeu confine parfois à la pédanterie...

Il faut donc évidemment se garder d'une lecture aveugle de Gramaye, dont l'intérêt historique relève essentiellement du second degré, et ce à un double titre. Il montre d'abord la façon dont l'histoire était écrite, et donc reçue, voici quatre siècles : n'oublions pas que son œuvre namuroise est la première qui fut imprimée, et dont le nombre même d'éditions, jusqu'à un siècle après sa rédaction, indique une diffusion considérable. Ensuite, Gramaye fut la principale source des historiens de Namur qui le suivirent jusqu'au XIX^e siècle, qu'ils s'en soient défendus avec mauvaise foi, comme De Marne, ou qu'ils aient assumé cette paternité, comme Galliot ou même Borgnet, historien d'une autre envergure pourtant que ses prédécesseurs.



Amsterdami Apud Guiljelmum Blaeu, 1635

Le frontispice de l'édition de 1635

Les chapitres 9, 12 et 31 de la description de Namur sont représentatifs de la méthode de Gramaye : une accumulation d'informations, sans que soit vraiment faite la part de l'accessoire et du principal.

Les calamités

La ville fut gravement atteinte par la peste, et la contagion de l'épidémie fut telle que l'école mariale fut transformée en cimetière en l'an 1400. Elle fut de nouveau frappée en 1455, avec une perte que l'on a estimée à 2.400 âmes, ce qui est une part non négligeable de la population. Ensuite, après la défaite de Gembloux, vinrent les épreuves causées par les eaux. Ainsi, quand le pont de Meuse fut rompu, en 1578 ; lorsque le moulin de Sambre et sa petite chapelle furent détruits, en 1175 ; quand le Hoyoux sortit de son lit et jeta bas son pont en 1410 ; lorsque le fleuve en crue inonda jusqu'au centre de la cité, au grand dam des citoyens, en 1505. Namur fut frappée par le feu, qui consuma plus de cent maisons en 1147, à la suite d'un accident. Un incendie occasionna de nouveau un grand dommage dans la ville en 1509.

Les événements extraordinaires

Voici les événements extraordinaires qui survinrent à Namur. En 1095, un pain cuit sous la cendre dégoutta de sang. Une femme mit au monde un enfant à deux têtes en 1118. Une autre accoucha en une fois de sept enfants mâles, dont six survécurent, en 1217. Un beau cerf fit irruption dans l'église de Notre-Dame, passant par la place du Marché, en l'an 1360.

Les hommes célèbres de Namur

Outre les comtes et les empereurs de Constantinople, ses natifs sont redevables à Namur d'hommes remarquables par leur sainteté et leur vertu, dont on présume qu'ils sont nés ici, à savoir Martin, septième évêque de Tongres, en 277, et Jean, évêque de Brasar en 1470. François de Wesemael, descendant par sa mère du baron de Wesemael, vaillant homme de guerre et parmi les meilleurs de son temps, en 1256. Au nombre des théologiens, on relève Pierre Brosius, docteur en Sorbonne, en 1524 et au nombre des jurisconsultes Nicolas Goublet, docteur en droit en 1550. Chez les historiens, on note Gérard de Jacques, chapelain et notaire du chapitre de Saint-Aubain, qui a écrit l'histoire des comtes en 1525, ainsi qu'Anselme, doyen de Notre-Dame et prêtre chanoine de Liège, qui écrivit l'histoire liégeoise et vécut en 1400.

Une vision de l'histoire...

Gramaye nous explique sa vision de l'écriture de l'histoire. Ceci en tête d'un premier chapitre intitulé : *Où l'on passe en revue les événements advenus à Namur, ou rapportés à son propos, avant la naissance du Seigneur.*

C'est le destin commun des hommes et des récits historiques que de vouloir s'élever et de rechercher la lumière au milieu des ténèbres et le mérite dans cette lumière : et comme la nature a noué le cours de notre vie du lien étroit des années, c'est en examinant la longue suite de nos aïeux et en mettant notre espérance dans la longue succession de nos descendants que l'éternité nous est en quelque sorte promise. C'est ainsi qu'on a pris l'habitude, dans le cercle privé des familles, comme dans celui des peuples, public et universel, de se chatouiller pour se faire rire ; les premières en vérité, dès qu'il leur est permis de sortir du foyer domestique, et qu'elles ont la chance de découvrir une étincelle dans les cendres de Troie ou un lambeau dans le vêtement de pourpre de quelque roi, et voilà qu'elles mettent davantage leurs ancêtres en avant, par rapport à tous ceux qui sont nés ailleurs parmi les enfants de la terre ; et les seconds, s'ils font (s'ils inventent, devrais-je dire) la chronique de leurs souverains et des événements de leur histoire, ils n'hésitent pas à s'attribuer indûment le bénéfice d'une ancienneté de quelques siècles supplémentaires. Qu'on veuille donc bien considérer que j'ai pris en compte ce travers, et comme on souhaite plaire au plus grand nombre qui est avide de cette gloire, je mériterai le pardon si j'ajoute çà et là les petits récits que l'on demande sur l'histoire de notre pays, en tenant compte de cette obscurité qui accompagne nécessairement les annales de tous les peuples.



Une ville de Namur proche de celle que vit Gramaye (Mathaus Merian, 1654)

Et les Namurois dans tout cela ?

Quand il fait la chronique des principales fonctions civiles et religieuses, Gramaye conclut toujours par les contemporains en place, qu'il pare de toutes les vertus. Le chapitre sur L'esprit namurois donne du citoyen courant une image plus nuancée...

Les citoyens tiraient jadis profit de l'industrie lainière : par une plaisanterie facile on les décrit donc, si je puis dire, comme frustes mais doux. Ils se sont acquis à l'étranger un renom dans l'art militaire et une réputation de courage. Ils sont modestes dans leur train de vie, de mœurs simples, travailleurs, de taille et de figure ordinaires. Ils possèdent des monuments non négligeables, sont généreux pour les construire, et ne les en détache pas facilement. Il en est qui les disent étrangers aux belles-lettres et davantage portés sur les arts mécaniques : en vérité, je n'ai pas remarqué que ce fût. Je concède, certes, que par le passé, la ville n'a pas produit autant qu'ailleurs abondance de savants, mais on a de nos jours bien assez suppléé à cette indigence en une ville dans la population de laquelle j'ai dénombré actuellement plus de 25 dirigeants et citoyens à avoir reçu le titre de légistes, sans compter la noblesse de robe, tous gens généralement intéressés aux Académies et au commerce des belles-lettres.

Marc Ronvaux
64, rue Vigneroule
5100 Jambes

© Les reproductions sont des photographies d'originaux de la collection de l'auteur.
Les traductions sont extraites de son ouvrage *J.-B. Gramaye, le pays de Namur, 1607*.

Gramaye passe la main...

À la fin de son Namurcum, notre historien annonce son intention de poursuivre son œuvre, qui restera lettre morte, et passe la main à Croonendael :

Je clôturerai ici cet abrégé historique, mais j'ai l'intention de relater en temps et en lieu les événements advenus sous les princes de Bourgogne et d'Autriche. Par ailleurs, en m'essayant à ce compendium, je n'avais l'espoir que de donner satisfaction jusqu'à un certain point, en attendant qu'il plaise à cet homme de grand renom qu'est G. Cronendael d'offrir au public une histoire davantage documentée et de plus larges proportions, ce qui, j'espère, arrivera dans un proche avenir. D'ici là, ô lecteur, profite bien de ces écrits et aie pour moi de l'amitié.

Paul de Croonendael laissa en effet une *Cronicque* contenant l'état ancien et moderne du pays et conté de Namur, la vie et gestes des seigneurs, comtes et marquis d'iceluy, ainsi qu'une plus courte Histoire de Namur depuis son érection en comté par Charlemagne l'an 810 ou 812, jusqu'à l'acquisition faite par Philippe duc de Bourgogne en l'an 1421. Ces ouvrages, supérieurs à celui de Gramaye, sont malheureusement restés à l'état de manuscrit, à l'exception d'un extrait de la *Cronicque*. On date généralement celle-ci des environs de 1586, c'est-à-dire une vingtaine d'années avant le travail de Gramaye : on ne sait si la formule de courtoisie de celui-ci fut un baume au cœur de l'érudite, apparemment toujours vivant, qui vit une histoire namuroise inférieure à la sienne livrée imprimée au public par un auteur bien en cour, et disposant d'autres moyens...